



Siège social :

Les Anciens de la Viti de Bar
Cœur de Vigne
Campus terre de l'Aube
1 impasse de la vigne
10110 BAR SUR SEINE
SIREN : 880 927 231 000 14

Objet : Sollicitation de votre soutien pour l'équipement de notre nouvelle salle de dégorgement au centre de formation Cœur de Vigne

Madame, Monsieur,

En tant que président de l'Association des Anciens de la Viti de Bar (AVB), je me permets de demander votre générosité pour appuyer nos initiatives en faveur du Centre de Formation d'Apprentis « Cœur de Vigne » de Bar-sur-Seine, qui prépare les futurs techniciens viticoles de notre région.

Nous souhaitons offrir à nos futurs techniciens et vigneron, les meilleures conditions de formation grâce à une salle de dégorgement entièrement rénovée et équipée de matériel moderne.

À ce jour, nous possédons des équipements manuels, de base bien mal adapté pour former les professionnels de demain. Nous savons que l'automatisation est déjà implanté et que dans un avenir proche, l'Intelligence Artificielle prendra de plus en plus de place dans notre matériel.

Pour doter cette salle d'un matériel à la hauteur des attentes du métier (équipements techniques, machines de dégorgement et d'habillage, etc.), notre association fait appel à des partenaires de confiance comme vous, dont le savoir-faire contribue chaque jour au développement de la filière viticole.

Nous sollicitons votre aide, sous la forme d' :

- Un don en nature :
 - Matériel, outils ou équipements spécifiques à la salle de dégorgement
 - Ces dons sont éligibles à une réduction fiscale, évalués à leur valeur marchande (prix HT).
- Un don financier :
 - Une contribution en numéraire, directement dédiée à l'achat des équipements ou à l'aménagement de la salle.
- Un partenariat via des prestations de services :
 - Vous pouvez également nous soutenir en réalisant une prestation technique (installation, maintenance, etc.).
 - Si vous choisissez de facturer cette prestation à l'association, vous avez la possibilité de transformer cette facture en don équivalent, ouvrant droit à une réduction fiscale.



Siège social :

Les Anciens de la Viti de Bar
Cœur de Vigne
Campus terre de l'Aube
1 impasse de la vigne
10110 BAR SUR SEINE
SIREN : 880 927 231 000 14

En soutenant notre association reconnue d'intérêt général, vous bénéficiez des avantages suivants :

- Pour les entreprises (article 238 bis du CGI) :
 - Une réduction d'impôt de 60 % du montant du don, dans la limite de 0,5 % de votre chiffre d'affaires annuel HT.
 - En cas de dépassement, l'excédent est reportable sur les cinq exercices fiscaux suivants.
- Pour les particuliers (article 200 du CGI) :
 - Une réduction d'impôt de 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Pour tout don en nature ou financier, un reçu fiscal officiel vous sera délivré par l'association, détaillant le type de contribution (matériel, numéraire ou service).

En contrepartie de votre soutien, nous nous engageons à valoriser votre geste :

- Une plaque de remerciement apposée dans la salle rénovée.
- La mention de votre entreprise dans nos communications officielles (site internet, newsletters, réseaux sociaux).
- Une visibilité lors d'événements organisés par l'association et Cœur de Vigne.

Nous serions ravis d'échanger avec vous pour discuter des modalités de votre éventuelle contribution. Vous pouvez me joindre directement au 06 30 87 97 92 ou par email à lesanciensdelavitidebar@gmail.com .

Soutenir ce projet, c'est investir dans l'avenir de notre filière et participer à la formation des professionnels de demain. Nous vous remercions sincèrement pour l'attention que vous porterez à cette demande et espérons pouvoir compter sur votre soutien.

Avec nos salutations les plus respectueuses,

Adrien ONZIA,
Président